

Les pêcheurs amateurs toujours inquiets pour la santé du lac

Dimanche, on va voter au bord du lac. À Servier, les pêcheurs amateurs d'Annecy Lac Pêche vont élire leur conseil d'administration, ainsi que leurs délégués à la Fédération. Une assemblée générale statutaire importante pour les 1 700 adhérents, au menu de laquelle figure également le commentaire des résultats des dernières analyses des sédiments pour les PCB et les HAP (1) effectuées par le Sila, Syndicat mixte du lac d'Annecy.

Des résultats très attendus depuis "l'épisode PCB" d'avril dernier. La découverte de traces de ces dérivés chimiques chlorés dans des ombles chevaliers avait entraîné une interdiction de les consommer. Avant une levée partielle et une interdiction concernant uniquement les spécimens de plus de 40 cm. Cette "pollution" a marqué les esprits de pêcheurs déjà inquiets quant à la santé du

lac. Elle s'est invitée dans le débat de classement au patrimoine mondial de l'Unesco, porté par le Sila, et déposé le 23 juillet dernier au ministère de l'Écologie. (lire ci-dessous.)

Ces nouvelles analyses, le président des pêcheurs amateurs, Christian Guiraudon en a eu connaissance, en commission consultative, au Sila. «Un technicien nous a commentés les résultats des prélèvements, mais de manière très succincte. Et en faisant preuve d'une grande prudence...», regrette-t-il.

«Nous avons donc tenté de faire des comparaisons avec les résultats de l'étude faite par l'Agence de l'Eau en 2005. On n'a pas encore tout analysé, et on sait que la profondeur à laquelle sont effectués les prélèvements est à prendre en compte. Mais on peut déjà constater que pour les HAP, les taux sont au-dessus de la norme partout dans le Petit lac...»

Un premier décryptage qui

ne rassure pas le président des pêcheurs. «Nous nous en remettons aux préconisations de l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), de juin dernier. On a fait nos calculs. Et si un homme de 80 kg consomme plus de trois fois par mois de l'omble, on considère qu'il y a un risque pour sa santé...»

Et de rappeler qu'en septembre, le ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, préconisait également aux pêcheurs inquiets «une consommation modérée de poissons du lac.»

Avant dimanche, Christian Guiraudon attend d'autres résultats: ceux des analyses effectuées, aux frais de l'association, sur une dizaine de pêcheurs pour mesurer leur taux d'imprégnation aux PCB...

Isabelle DAVIER

(1) Hydrocarbures aromatiques polycycliques, de la même famille que les PCB (polychlorobiphényles).

Pierre Bruyère : « Je regrette que les pêcheurs aient quitté le comité de pilotage »

Interrogé sur les derniers résultats d'analyses des sédiments, le président du Sila, Pierre Bruyère explique ne pas être le mieux placé pour les commenter: «C'est une affaire de spécialistes. Je ne suis pas un expert, et ce n'est pas à moi de les analyser. Je laisse cela aux scientifiques et aux services de l'État.»

Pour autant, le président du Sila, qui sera présent demain à l'assemblée générale d'Annecy Lac Pêche, exprime haut et fort son souhait «de voir les pêcheurs amateurs retrouver le chemin du Sila.»

Concernant leur prise de position, reproduite dans nos colonnes, le 14 novembre dernier, il précise: «L'association des pêcheurs amateurs du lac d'Annecy affirme que le dossier de candidature à l'inscription du lac d'Annecy au patrimoine mondial

de l'Unesco n'a d'autre but que la volonté d'augmenter la fréquentation touristique du lac. Cette affirmation ne repose sur aucun fondement du dossier déposé auprès du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

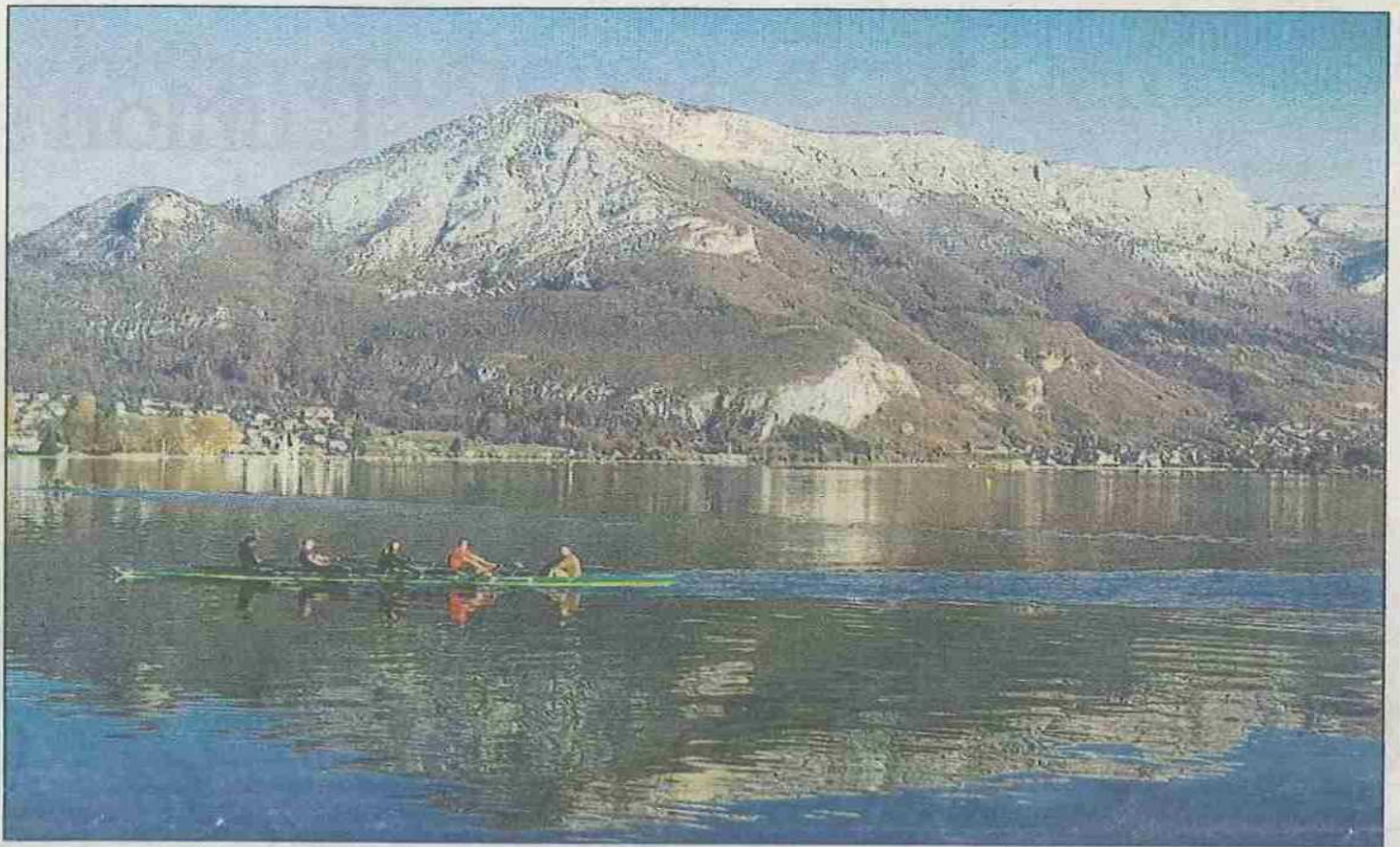
Dans ce dossier, qui correspond strictement au cahier des charges imposé par l'Unesco, le tourisme n'est évoqué qu'au titre des facteurs pouvant altérer l'intégrité du bien classé par l'Unesco.

Il convient également de rappeler que l'association des pêcheurs amateurs du lac a sa place au sein du comité de pilotage qui contrôle l'évolution de ce dossier. C'est donc dans ce cadre que toute proposition visant à enrichir le dossier sera exami-

née, dans l'attente de la décision de l'État qui seul peut intégrer notre candidature dans ses deux propositions annuelles.

Enfin, chacun doit comprendre que l'ambition que nous souhaitons voir partager par le plus grand nombre d'habitants des bords du lac est de faire connaître la qualité des efforts accomplis par tous depuis plus de 50 ans. La volonté de placer l'engagement de poursuivre dans le contrôle de la qualité de la masse d'eau du lac, sous l'autorité de l'Unesco, en est la meilleure garantie pour l'avenir.»

Réunir tous les utilisateurs du lac, autour d'une même table, c'est la mission que s'est fixée Pierre Bruyère. Demain, il saura déjà si du côté des pêcheurs, c'est envisageable... □



Les uns veulent des garanties pour l'avenir avant d'envisager un classement du lac au patrimoine mondial de l'Unesco ; les autres assurent que le classement assurera toutes les garanties pour l'avenir...

Le DL / Greg YETCHMENIZA

Un classement sous conditions ?

«**C**omment peut-on vouloir une inscription au patrimoine mondial, pour un lac pas encore classé au patrimoine local!» Christian Guiraudon, président d'Annecy Lac Pêche reste opposé au projet de classement. Ses motivations, il les a écrites au président du Sila. «C'est la France qui présente cette candidature, mais pas les communes riveraines. On se prépare à recevoir de plus en

plus de touristes, sans avoir rien fait pour protéger le lac. Or, et on le sait grâce au travail du Sila, que 50% des roselières ont disparu ces dix dernières années, à cause principalement des vagues des bateaux; les herbiers lacustres disparaissent eux aussi... On ne peut pas être pour ce classement, si des mesures de protection ne sont pas prises d'urgence», explique-t-il.

Assurant que «les pêcheurs ne sont pas des gens obtus», il précise toutefois: «Si on nous présentait un vrai plan de protection du lac, on pourrait revoir notre position. Si le classement devenait un outil pour transmettre à nos enfants et garantir à ce patrimoine un meilleur état qu'il ne l'est aujourd'hui, les pêcheurs militeraient pour le classement.» □

La Région soutient le projet de classement

Le 13 novembre dernier, la Région Rhône-Alpes s'est exprimée, en assemblée plénière, pour le classement du lac d'Annecy au patrimoine mondial de l'Unesco. Selon Sylvie Gillet de Thorey, vice-présidente déléguée au tourisme et à la montagne, cette décision fait suite à un vœu,

émis par l'exécutif régional en mai 2007, qui a été suivi d'une participation aux études préliminaires. «La Région a participé au comité de pilotage, précise l'élue. Il était important de valoriser le travail fait auprès du lac depuis plus de 50 ans, et de valoriser ce milieu exemplaire. Cette inscription

est une garantie pour l'avenir de cet écosystème, que nous devons transmettre aux générations futures. Une obligation d'excellence qui s'inscrit également parfaitement dans la philosophie du nouveau dispositif européen, pour la protection des lacs alpins.» □